



INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
HEAT AND FROST INSULATORS
AND ALLIED WORKERS

**Mémoire pour la consultation prébudgétaire en
prévision du budget de 2019**

**de : Association internationale des poseurs
d'isolants et travailleurs assimilés**

Recommandations

- 1. Que le gouvernement du Canada procède au financement prévu du Programme d'innovation pour la formation syndicale (estimé à 25 M\$ pour l'exercice 2018-2019), qui appuie les métiers écologiques, y compris l'isolation mécanique.**
- 2. Exiger l'utilisation de poseurs d'isolants mécaniques qualifiés et certifiés pour les projets fédéraux de construction et d'entretien conçus pour favoriser l'efficacité énergétique (y compris la modernisation des infrastructures existantes et la construction de nouvelles infrastructures).**
- 3. Veiller à ce que les travailleurs qualifiés canadiens aient accès à des possibilités d'emploi au pays en travaillant avec des groupes de travailleurs (comme les poseurs d'isolants) pour prévenir l'utilisation abusive du Programme des travailleurs étrangers temporaires.**

Résumé

Les mémoires et les témoignages prébudgétaires de cette année portent sur le thème suivant : « Croissance économique : Assurer la compétitivité du Canada. » Nous sommes heureux que le gouvernement fédéral reconnaisse le rôle des métiers de la construction au Canada dans la croissance de l'économie au milieu d'un paysage économique en évolution. Dans le passé, le gouvernement du Canada s'est engagé à soutenir la formation et l'équipement pour les métiers spécialisés, en particulier ceux qui cherchent à innover dans une économie verte en plein essor. Appuyer les métiers spécialisés permet d'investir directement dans la croissance de l'économie canadienne. L'amélioration de la qualité de notre main-d'œuvre nationale sert de garantie dans un marché du travail mondial concurrentiel et inégal, un enjeu particulièrement important dans le paysage économique actuel.

L'appui aux poseurs d'isolants va de pair avec l'engagement du gouvernement fédéral d'assurer la compétitivité du Canada dans un contexte mondial. En travaillant avec des métiers de la construction comme le nôtre, le gouvernement fédéral a la possibilité d'améliorer la productivité et la compétitivité des métiers spécialisés. Il contribue ainsi directement à la croissance économique qui vient de l'intérieur, tout en progressant dans la réalisation des objectifs environnementaux, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Nous apprécions les initiatives destinées à l'industrie et présentées dans le budget de 2018, comme le Programme de préapprentissage et la subvention incitative aux femmes apprenties, qui offrent du financement pour encourager les métiers spécialisés, ou encore le Programme d'innovation pour la formation syndicale (dans le budget de 2016), qui aide les syndicats de tout le Canada à se doter d'équipement et de matériels de formation innovants et nouveaux.

Il est également important de s'assurer que l'argent mis de côté pour l'écologisation des bâtiments est bien dépensé, afin que les travaux ne soient pas répétés inutilement à l'avenir. Pour les poseurs d'isolants mécaniques du Canada, cela signifie qu'il faut faire appel à des gens de métier qualifiés et certifiés pour tous les projets de construction fédéraux. En appuyant les employés spécialisés qui ont été adéquatement formés, on s'assure que le travail nécessaire pour rénover les bâtiments est bien fait, la première fois.

En investissant dans l'éducation et la formation, le gouvernement du Canada peut aider les gens de métier qualifiés à être plus productifs dans leur collectivité, tout en renforçant la compétitivité de l'industrie canadienne. En exigeant le recours à des gens de métier qualifiés dûment formés et certifiés sur les lieux de travail, le gouvernement fédéral peut favoriser un milieu de travail productif en veillant à ce que les travaux soient exécutés de façon professionnelle et durable.

Dans cette optique, l'Association internationale des poseurs d'isolants et travailleurs assimilés recommande que les mesures suivantes soient prises dans le budget de 2018 :

1. Que le gouvernement du Canada procède au financement prévu du Programme d'innovation pour la formation syndicale (estimé à 25 M\$ pour l'exercice 2018-2019), qui appuie les métiers écologiques, y compris l'isolation mécanique.

2. Exiger le recours à des poseurs d'isolants mécaniques qualifiés et certifiés dans le cadre de projets conçus pour favoriser l'efficacité énergétique (y compris la modernisation des infrastructures existantes et la construction de nouvelles infrastructures).
3. Veiller à ce que les travailleurs qualifiés canadiens aient accès à des possibilités d'emploi au pays en travaillant avec des groupes de travailleurs (comme les poseurs d'isolants) pour prévenir l'utilisation abusive du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Qu'est-ce que l'isolation mécanique?

L'isolation mécanique est une solution pratique et rentable pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments nouveaux et existants. L'isolation mécanique (IM) permet de réduire les émissions de GES, d'économiser de l'argent et de donner du travail à des gens de métier qualifiés.

L'isolation mécanique (IM) limite la déperdition ou le gain de chaleur dans les bâtiments, ce qui augmente en fin de compte l'efficacité des systèmes de chauffage et de refroidissement. Les composants du système mécanique qu'il est nécessaire d'isoler sont principalement des tuyaux, des conduits et de l'équipement comme des chaudières, des pompes, des ventilateurs, etc. L'IM existe depuis des centaines d'années et, bien qu'elle soit simple à concevoir, elle peut réduire considérablement les émissions et les pertes d'énergie des systèmes de chauffage et de refroidissement.

Qui sont les poseurs d'isolants mécaniques?

Les poseurs d'isolants mécaniques sont des experts de l'installation et de l'entretien de systèmes d'isolation mécanique. Ce sont des chefs de file de l'industrie en matière de santé et de sécurité puisqu'ils participent à l'enlèvement des déchets dangereux (comme l'amiante) et à la prévention des incendies. Il y a environ 7 000 poseurs d'isolants mécaniques qualifiés et certifiés au Canada. L'industrie de l'isolation mécanique comprend également le secteur minier et manufacturier. Les fibres utilisées dans l'isolation moderne sont fabriquées à partir de matières premières extraites au Canada, et trois usines en Ontario fabriquent cette isolation. L'isolation mécanique est une solution canadienne qui permet aux gens de métier qualifiés de travailler et constitue un élément important du secteur manufacturier et de la construction au pays.

Les poseurs d'isolants mécaniques sont certifiés et formés en assurance de la qualité, en matériaux d'isolation, en sécurité de la construction, en spécifications techniques, en plans et en dessins détaillés, et reçoivent également une formation d'introduction au processus d'inspection et de certification dans les administrations municipales, provinciales et fédérales.

Avantages de l'isolation mécanique

- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre** : Si elle est correctement installée et entretenue, l'isolation mécanique peut réduire les émissions de GES dans une proportion pouvant atteindre 30 %.
- **Diminution de la consommation d'énergie** : L'isolation mécanique est plus économique que pratiquement toute autre mesure visant à réduire la consommation d'énergie et les coûts d'exploitation. Il est prouvé que les mises à niveau de l'isolation produisent de meilleurs résultats que les efforts plus traditionnels comme changer les fenêtres, les ampoules, les minuteriers, etc.
- **Retour sur investissement (ROI)** : Après l'installation d'isolation mécanique, la récupération des coûts peut se faire en aussi peu que six mois, et en général en moins de deux ans, d'après le ratio de la valeur financière de l'énergie économisée et du coût d'installation de l'isolation.
- **Appui aux manufacturiers canadiens** : L'industrie canadienne de la fabrication d'isolants expédie pour 600 millions de dollars de produits chaque année, dont 80 % au Canada. L'isolation fabriquée au Canada soutient directement une activité économique de 1,4 milliard de dollars (par l'installation et la construction), et les retombées indirectes de l'activité économique générée par l'industrie de la fibre de verre, de la roche et de la laine de laitier dépassent 3 milliards de dollars chaque année.

Comment les poseurs d'isolants peuvent améliorer le Programme des travailleurs étrangers temporaires

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) permet aux employeurs canadiens d'embaucher des ressortissants étrangers pour combler des pénuries temporaires de main-d'œuvre et de compétences lorsque des citoyens canadiens ou des résidents permanents qualifiés ne sont pas disponibles. Les employeurs ont souvent besoin d'un avis relatif au marché du travail (AMT) délivré par le gouvernement (ministère de l'Emploi et du Développement social) pour embaucher un travailleur étranger. Un AMT positif signifie que l'employeur a essayé en vain de trouver un Canadien ou un résident permanent pour l'emploi, qu'il offre un salaire équitable et que l'offre d'emploi est authentique.

L'un des problèmes du Programme des travailleurs étrangers temporaires réside dans le temps qu'il faut pour traiter et approuver les demandes des travailleurs étrangers. L'Association internationale des poseurs d'isolants et travailleurs assimilés peut accélérer le processus en consultant directement le gouvernement chaque fois qu'un employeur émet un avis relatif au marché du travail pour un travail couvert par son métier. Plutôt que de laisser à EDSC le soin de déterminer si un travailleur canadien est disponible pour le travail, notre syndicat peut fournir des chiffres précis et accélérer les décisions relatives aux AMT. Cela permettra au gouvernement et au secteur privé de réaliser des économies dans le processus d'embauche des travailleurs étrangers temporaires.

Pourquoi l'isolation mécanique n'est pas installée ou entretenue de façon uniforme

Alors qu'un projet tire à sa fin, les constructeurs font face à des considérations budgétaires plus serrées. D'autres parties du projet peuvent avoir dépassé le budget de façon inattendue. Les spécifications d'isolation mécanique – l'une des dernières composantes d'une construction – sont souvent sacrifiées afin de ne pas dépasser le budget du projet. Lorsqu'ils ont le choix entre payer pour une isolation adéquate, que personne ne voit, et livrer des produits comme des peintures intérieures, les constructeurs choisissent souvent ces dernières.

L'isolation mécanique nécessite également une inspection et un entretien réguliers pour en assurer l'efficacité. De nombreux bâtiments plus anciens n'ont pas d'isolation mécanique ou une isolation mécanique gravement endommagée, et l'isolation existante n'est souvent plus efficace. Lorsque l'isolation mécanique est enlevée pour entretenir les systèmes de chauffage et de refroidissement, elle n'est souvent pas correctement remplacée, ce qui entraîne des inefficacités importantes. Même si un bâtiment a été adéquatement isolé pendant sa construction initiale, rien ne garantit qu'il demeure isolé ou efficace.

Existe-t-il des études de cas?

Études de cas sur l'efficacité énergétique

Palais de justice de London (London, Ontario) : Les principales constatations de la vérification de juillet 2015 ont révélé que, même si l'isolation était globalement en bon état, les composants de tuyauterie à nu causent des pertes énergétiques toute l'année.

- L'amélioration de l'isolation mécanique permettrait d'économiser de 10 000 \$ à 14 000 \$ en coûts énergétiques annuels.
- Le coût d'installation de la nouvelle isolation est estimé entre 6 300 \$ et 9 600 \$, ce qui représente un retour sur investissement simple de 6 à 12 mois.
- À elles seules, les améliorations à ce site élimineraient 61 tonnes de GES par année.

Université Western (London, Ontario) : La vérification des économies d'énergie et les travaux ont été effectués sur une centrale à vapeur, un édifice des sciences médicales, un centre universitaire et trois autres bâtiments.

- Économies annuelles prévues d'énergie (coûts) : 78 355,00 \$
- Réductions prévues des émissions (par année) : CO₂ - 1 640 939 lb; NO_x - 3 312 lb; CE : 447 168 lb
- Période de récupération : 9 mois
- Réductions cumulatives (durée de vie utile de 20 ans) : Émissions de GES : 8 937 tonnes et économies d'énergie : 1 259 374,00 \$

Étude de cas du PTET

Miramichi (Nouveau-Brunswick) : L'Association internationale des poseurs d'isolants et travailleurs assimilés a été informée de la présence de travailleurs étrangers qui participaient à

un projet d'isolation au Nouveau-Brunswick. Notre syndicat a reconnu qu'il existait déjà un bassin de main-d'œuvre canadienne qualifiée et expérimentée qui était disposée et apte à faire le travail en question.

- Au meilleur de notre connaissance, nous avons pu déterminer que le projet ne comportait pas d'étude d'impact sur le marché du travail officielle, ce qui est une condition préalable à l'embauche de travailleurs étrangers.
- Nous avons préparé des statistiques sur l'emploi pour prouver qu'une main-d'œuvre nationale était apte et disposée à faire le travail pour lequel des travailleurs étrangers avaient été embauchés.

Comment le gouvernement fédéral peut-il soutenir ce métier écologique?

L'Association internationale des poseurs d'isolants et travailleurs assimilés (les poseurs d'isolants) a présenté plusieurs propositions qui aideront à améliorer la compétitivité de l'économie canadienne et à soutenir la productivité dans notre métier spécialisé :

1. Continuer d'appuyer les programmes de formation en milieu syndical (notamment une deuxième vague de financement pour le Programme d'innovation en formation syndicale dans le cadre du budget de 2019) qui appuient les métiers écologiques comme l'isolation mécanique.
2. Exiger le recours à des poseurs d'isolants mécaniques qualifiés et certifiés dans le cadre de projets conçus pour favoriser l'efficacité énergétique (y compris la modernisation des infrastructures existantes et la construction de nouvelles infrastructures).
3. Veiller à ce que les travailleurs qualifiés canadiens aient accès à des possibilités d'emploi au pays en travaillant avec des groupes de travailleurs (comme les poseurs d'isolants) pour prévenir l'utilisation abusive du Programme des travailleurs étrangers temporaires.